

5^{c.} Journal du Lot 5^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

CAHORS ville.....	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance.
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES..... 50 cent.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

A propos des finances allemandes

Il est souvent utile de voir de près ce qui se passe chez les autres en toutes matières et, en particulier, en matière de finances et de comparer leur situation avec la nôtre. Les discussions que soulèvent en ce moment en Allemagne les questions budgétaires méritent, en effet, d'être soulignées.

Notre situation financière a souvent été l'objet de vives critiques. Il suffit, sur ce point, de rappeler les discussions du budget à la Chambre et au Sénat. Des pessimistes ont fréquemment montré nos finances sous un jour défavorable. On a parlé de déficit, d'accroissement de la dette, deux choses inséparables, du reste; les critiques sont exagérées.

En effet, la dette publique a quelque peu diminué depuis plusieurs années. Pour que ce résultat se produise, il faut de toute nécessité que les recettes dépassent les dépenses ou au moins que, s'il y a déficit, les amortissements soient plus élevés que ce déficit.

Le projet de budget de 1906 montre qu'au 1^{er} janvier 1905 la dette totale de la France, rentes, bons du Trésor, etc., s'élevait à 28.380 millions de francs et qu'elle avait été amortie, en 1904, de 103.470.000 francs.

Depuis quelques années, elle a diminué, du reste, de quelques centaines de millions. Telle est la réalité des choses. Il est vrai que cet amortissement est trop lent. Quand on a la charge d'une dette aussi forte, de l'avis de ceux qui ont le souci du crédit public et de nos finances, un amortissement d'au moins deux cents millions s'imposerait. C'est le chiffre qu'en 1872, Thiers avait fait inscrire dans le budget.

Ces constatations étaient utiles à faire au moment où on voit ce qui se passe en Allemagne. On sait que le budget allemand est depuis longtemps en déficit. Les premières années de l'Empire on a pu dans les milliards de la France. La mine avait paru inépuisable. On ne pensait pas à voir la fin des 5 milliards auxquels s'étaient ajoutées toutes les contributions imposées aux villes ou départements. L'illusion a duré cinq ou six ans. A partir de 1877 et 1878, le fonds était dissipé et le déficit commençait. En 1877, la dette de l'Empire d'Allemagne était de 72.200.000 marks, soit 90 millions 250.000 francs, autant dire zéro.

La dette avouée monte aujourd'hui à trois milliards et demi de marks, soit quatre milliards trois cents millions de francs, et nous parlons de la seule dette de l'Empire, laissant de côté celles des Etats confédérés.

Il est même probable que cette dette est beaucoup plus forte. Le gouvernement allemand n'aime pas beaucoup le contrôle au point de vue financier, aussi bien qu'aux autres et bien des indices démontrent que ces chiffres sont inférieurs à la réalité. Ainsi le déficit avoué pour 1904 et 1905, est de 56.100.000 marks et 78.000.000 de marks, soit au total en francs, 168 millions de francs pour les deux années, alors qu'il y a quelque temps, un journal allemand, à propos des dépenses causées par les expéditions coloniales, constatait pour ces deux exercices réunis, un déficit supérieur à 500 millions. Il semblait bien avoir raison. On voit la différence des chiffres.

Quoi qu'il en soit, la situation est celle-ci : on reconnaît un déficit chronique de 80 à 90 millions de marks, soit 100 à 120 millions. Ce chiffre est beaucoup trop faible, car le montant de la dette avouée, montre qu'il est au moins de 170 millions et en réalité même d'une somme beaucoup plus forte. Le problème qui se pose est donc à la fois de combler ce déficit et de parer aux augmentations de dépenses considérées comme nécessaires. L'armée pour l'organisation du système de deux ans, demande 30 millions de marks, soit 38 millions de francs, la flotte 15 millions de marks, soit 18

millions de francs et peut-être beaucoup plus, car on parle de dépenser 100 millions en trois ans. Le service des pensions militaires, dont le capital a été absorbé, demandera 45 millions de francs qui iront en augmentant. Bref le total des ressources nécessaires pour combler le déficit et faire face aux dépenses annuelles, paraît devoir monter de 245 à 255 millions de marks, soit 300 à 320 millions de francs.

Pour y faire face, il faudrait créer 270 à 280 millions d'impôts nouveaux, le reste de la somme nécessaire devant être fourni par les plus-values escomptées sur les recettes des douanes, par suite des nouveaux traités de commerce. On frapperait la bière, le tabac, les billets de chemins de fer ainsi que les successions.

Qu'on cherche à exploiter la situation extérieure dans le but de faciliter le vote de ces impôts nouveaux, le fait saute aux yeux. Peut-être même trouvera-t-on là l'explication de certains bluffs récents, ce qui ne veut pas dire que la politique de la poudre sèche et de l'épée aiguë n'ait point d'autres causes, dont nous devons nous préoccuper. Nous voulons seulement ici constater l'état certain des finances de l'Empire allemand, et la gêne qui en résultera pour le développement de cette politique agressive dont nous parlions. En effet, si en elle-même, la comparaison entre cette situation financière et la nôtre est intéressante, elle l'est peut-être plus encore au point de vue extérieur.

L'empereur arrivera-t-il à ses fins ? Obtiendra-t-il le vote des impôts qu'il demande ? Le fait est probable, quoiqu'il ait des oppositions naturelles à une augmentation aussi forte des impôts, mais le point capital à constater, est que cette augmentation ne comblera pas complètement le déficit, que la dette allemande continuera à s'accroître. Certes, elle est loin de la nôtre et nous devons reconnaître la différence pour en tirer les enseignements qu'il convient. Mais nous devons aussi faire entrer en ligne de compte cette augmentation de la dette allemande et ces déficits si importants, comme un facteur de nature à agir, que l'Allemagne le veuille ou non, sur sa politique. Les difficultés financières peuvent quelquefois être un danger. Ici, il ne paraît pas devoir en être ainsi. Il est bon de le constater.

J. GODIN,
Sénateur.

Chambre des Députés

Séance du 12 Décembre 1905 (matin)

PRÉSIDENCE DE M. DOUMER

La Chambre reprend la discussion du projet relatif aux retraites ouvrières. On en est à l'article 2.

M. Dornoy présente un amendement tendant à assurer ces retraites par la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse.

Par 310 voix contre 225 cet amendement est rejeté.

M. Sibille fait voter un amendement tendant à ce que les retraites soient assurées ou par la caisse nationale des retraites ou sous la garantie de l'Etat par les sociétés de secours mutuels.

Séance de l'après-midi

La Chambre continue la discussion du rachat des chemins de fer de l'Ouest.

M. Beaugard combat le projet de rachat qui, dit-il, est impopulaire dans la région de l'Ouest.

M. Jonet parle en faveur du rachat, mais la Chambre renvoie la discussion à une autre séance et s'occupe du projet relatif à l'élection du président de la Chambre au scrutin public.

La séance est alors présidée par M. Gerville-Réache.

M. Gozou dépose un projet de résolution ainsi conçu :
« La Chambre, résolue à substituer le scrutin public au scrutin secret pour l'élection de son bureau, compte sur le gouvernement pour ne point user de

son droit de clôture avant qu'il ait été statué sur le rapport de M. Dauzon. »

M. Gozou soutient sa motion, en déclarant que personne n'a intérêt à dissimuler sous une enveloppe fermée des votes que les électeurs ont le droit de connaître : le scrutin public est parfois gênant, mais l'appliquer c'est une question de dignité.

M. Benoist déclare que le vote public est inconstitutionnel.

M. Lasies demande de surseoir à la discussion jusqu'à ce que M. le Président du Conseil ait été entendu.

La motion de M. Gozou est rejetée par 286 voix contre 278.

Et la séance est levée.

Séance du 13 Décembre (matin)

PRÉSIDENCE DE M. DOUMER

La Chambre continue la discussion du projet relatif aux retraites ouvrières.

Les deux paragraphes de l'article 2 sont votés.

M. Drake présente une addition tendant à exonérer du versement obligatoire les ouvriers et employés qui font partie d'une société de secours mutuels.

La suite de la discussion est renvoyée.

Séance de l'après-midi

M. Jonet continue son discours en faveur du rachat de l'Ouest : ce rachat n'est de nature, dit-il, à effrayer personne.

M. Bartissol dit qu'en opérant le rachat, on atteindra un résultat absolument contraire à celui qu'on prétend atteindre.

M. Gauthier ministre des travaux publics dit que le rachat se présente comme une question d'ordre économique et financier et non politique.

Mais dit le ministre, le gouvernement n'est pas suffisamment documenté pour établir les conséquences du rachat ; il demande l'ajournement de la question.

Par 285 voix contre 270 l'ajournement est prononcé.

Et la séance est levée.

Sénat

Séance du 12 Décembre 1905

PRÉSIDENCE DE M. FALLIÈRES

Le Sénat discute la proposition tendant à modifier les lois d'organisation de l'armée en ce qui concerne les officiers d'administration, des services d'état-major, du recrutement, de l'artillerie et du génie.

M. de Monfort combat l'urgence que soutient M. Garreau, rapporteur :

M. Waldington demande le renvoi à la commission. Par 105 voix contre 111 cette motion est rejetée, et les 6 articles du projet sont votés, et malgré l'opposition du général Billot, de Tréveneuc, l'ensemble de la loi est adopté par 191 voix contre 41.

Et la séance est levée.

La révolution en Russie

Les télégraphes

Le télégraphe continue à fonctionner, mais irrégulièrement. Les lignes Pétersbourg-Varsovie et Eydtkuhnen et le câble Danois ont subi de tels dégâts qu'il faudra encore un certain temps pour les mettre complètement en état.

Le ministre des postes et télégraphes a révoqué de leurs fonctions 217 employés à Pétersbourg et 723 en province, qui ne se sont pas présentés au premier appel, 250 télégraphistes allemands ont offert leurs services au gouvernement russe ; 115 d'entre eux ont été acceptés pour le service de la ligne Pétersbourg-Varsovie-Allemagne.

A la station centrale de Pétersbourg, où le travail était repris, les grévistes ont pénétré par force et ont brisé les appareils. Les troupes, en chargeant, ont blessé grièvement sept personnes.

Général en accusation

La commission d'enquête sur le fonctionnement de l'intendance pendant la guerre russo-japonaise a établi la culpabilité de plusieurs grands chefs militaires, entre autres de l'ami-

ral Alexeïeff, du général Stoessel et des intendants généraux de la 1^{re} et de la 3^e armée, qui sont accusés d'avoir, à maintes reprises, dépensé des sommes énormes au compte de l'Etat, sans pouvoir fournir de justification. Les deux derniers sont inculpés d'avoir fourni aux soldats de la nourriture complètement avariée.

La grève des chemins de fer

La proclamation de la grève des chemins de fer, est confirmée. Les employés et ouvriers de six lignes ont déjà cessé le travail. Ceux des autres lignes ont, jusqu'à présent, refusé de s'associer à cette grève que l'on espère devoir rester partielle.

Le gouvernement a envoyé 800 soldats du bataillon des chemins de fer pour remplacer les grévistes, où cela a paru nécessaire. Le ministre des communications a fait paraître un avis informant les employés que quiconque abandonnera son poste sera impitoyablement et définitivement congédié, et déchu du droit d'occuper un poste dans une administration de l'Etat.

Les fugitifs

On mande de Bucharest à la *Neue Presse* que les fugitifs russes arrivés à Vienne dépeignent la situation de Kiev comme désespérée.

On mande de Lambek que les fugitifs racontent que la populace de Karkow a commencé vendredi dernier à piller et à massacrer partout dans la ville.

Un régiment d'infanterie réquisitionné, a refusé de marcher contre les émeutiers ; un deuxième régiment d'infanterie a agi de même. Ce sont les dragons et les cosaques qui ont réussi à mettre fin au pillage. Il y a de nombreux morts et blessés.

Les révoltés d'Ekatérinoslaw

Les révoltés se sont battus pendant toute la journée en se repliant graduellement devant les troupes impériales, qui finalement, les cernèrent dans un faubourg. Vers onze heures du soir, n'ayant plus de munitions, une partie des révoltés fit sa soumission. Les autres se défendirent jusqu'à l'aube et se rendirent alors, au nombre de 2.300. L'ordre est complètement rétabli, mais une partie du faubourg continue à brûler.

UN ROI PEINTRE

Sait-on que le roi de Portugal est un des exposants réguliers de la *Société Parisienne des Amateurs*, présidée par M. Fournier-Sarlovèze ? Pour quoi pas ? Richelieu versifia des tragédies et Marie-Antoinette peignit sur des boutons les vues des monuments de Paris. Et la reine Hortense et la princesse Mathilde ne furent-elles point de charmantes aquarellistes ? Guillaume II a composé deux tableaux mémorables, le *Pétil Jaune* et le *Pétil Social* ; l'un représente l'Allemagne invitant ses sœurs européennes à s'unir pour défendre les intérêts de la civilisation ; l'autre symbolise la protection des arts et la paix, menacés par le monstre socialiste. A dire vrai, la conception seule de ces dessins appartient au kaiser ; l'exécution, la mise au point des esquisses impériales sont d'un peintre de métier, le professeur berlinois Knackfuss.

Guillaume II, musicien, a composé le fameux *Hymne à Égîr* ; quand l'inspiration le prend, il siffle (sic) le motif, et un de ses aides de camp, musicien consommé, est chargé d'harmoniser ou d'orchestrer le dit motif. Architecte, l'empereur a dessiné le plan d'une tour de l'église protestante de Jérusalem ; ingénieur, il a inventé un système de fermeture mettant en communication les cloisons étanches d'un navire, et il l'a fait appliquer sur son yacht, le *Hohenzollern*.

Le Tsar, lui, ne fait pas de peinture. Il s'occupe, à ses moments perdus, de serrurerie, à l'instar d'un souverain de jadis, dont il s'inspire volontiers.

Majesté royale

Un gros monsieur, vêtu d'un pardessus sombre et coiffé d'un simple chapeau melon, pareil à tous les chapeaux melon que vous pouvez voir à la devanture des marchands, se promenait l'autre jour, vers midi, le long des magasins de la rue de la Paix.

Mis en gaité par le soleil, aspirant d'un air enchanté l'air très doux de cette matinée de novembre, semblable à une matinée de mai, il allait, sans se presser, baguenaudant, faisant avec sa canne un moulinet joyeux, fredonnant la *Matichiche* et s'arrêtant à chaque boutique pour examiner, la mine entendue, les jolis objets parisiens exposés dans les vitrines avec cet air qu'on ne rencontre nulle part ailleurs. Il avait l'allure, ce gros monsieur, d'un homme content de vivre, et les petites minettes qui, de toutes les maisons de modes, dévalaient en flots pressés sur le trottoir, avaient pour lui un regard complaisant, qui semblait lui faire plaisir.

C'était tout bonnement S. M. Carlos I^{er}, roi de Portugal, revenu du Creusot, et séjournant incognito à Paris. Or, vous ne sauriez croire à quel point un roi qui se promène en pardessus et en chapeau melon ressemble étonnamment à tous les gros messieurs ordinaires !

Et l'on parle de la majesté royale.

Les Bonnes Figues

Vous souvenez-vous des paroles de cette petite intrigante de Lakmé, racontant au déserteur Gérald que les filles de sa race apprennent en naissant de quelle façon le suc des plantes guérit toutes les blessures ?

Elle se vante d'une précocité trop grande, Mlle Lakmé, victime de l'accès de gourmandise qui la porte, un moment après, à se donner une indigestion de datura.

En naissant, les filles de sa race n'apprennent qu'à têter. Ça n'est que plus tard, beaucoup plus tard, qu'on les met à même de tenir avec succès une boutique d'herboriste.

Dans tous les cas, il est vrai que nous ne nous occupons pas assez des vertus des plantes, non plus, que de celles des fruits. On ne saura jamais tout ce qu'on pourrait guérir avec des herbes, des feuilles, etc., etc.

Tenez ! les figues, par exemple, qui fournissent à Esopé l'occasion d'un s'joli trait, sont capables, paraît-il, de guérir la tuberculose pulmonaire.

On bâtit des sanatoriums, on décore des savants qui « espèrent » découvrir un remède souverain contre cet affreux mal, on palabre dans les Congrès interminables, et pendant ce temps un noble espagnol arrive qui, sans ostentation, déclare qu'il a trouvé le procédé sauveur si vainement cherché jusqu'ici.

— La tuberculose ! s'écrie M. José de La Fuente Camina. Oh ! la belle affaire ! Tel que vous me voyez, je sors d'en prendre ! Et j'avais des amis qui en étaient dix fois plus atteints que moi ! Pour se guérir il n'y a qu'à manger des figues !

Et, là-dessus, cet hidalgo bienfaisant indique son système au *Journal des Débats*.

Le remède se compose tout bonnement de figues sèches et de vin rouge pur, fort en couleur. La dose moyenne pour une personne habituée à boire modérément devra être de 12 figues et 250 grammes de vin.

Le malade mangera les figues une à une, en ayant soin de bien mâcher, et boira une gorgée de vin après chaque figue, de manière à finir en même temps les figues et le vin. Avant de commencer il pourra, s'il le désire, manger un morceau de pain.

Ce médicament étant très nutritif, ne devra être pris que trois ou quatre heures après le repas ; on évitera ensuite, pendant trois ou quatre heures, de manger et de boire quoi que ce soit.

Si le malade ne pouvait résister à la soif, on lui permettrait cependant un peu d'eau, ou mieux un peu de vin, mais à la condition d'ingérer en même temps quelques figues.

M. de la Fuente complète son indication par les déclarations suivantes :

« Ce remède doit être pris journellement ; d'ailleurs le malade l'aime vite parce qu'il le soulage dès le premier jour et arrête la toux comme par miracle. Il détruit toutes les affections pulmonaires en faisant circuler le sang des poumons et en leur donnant de la chaleur pour expulser les mauvaises humeurs. Il supprime en même temps la diarrhée, fortifie l'estomac et rend une vigueur saine aux organismes les plus ruinés. »

Après cela, si les tuberculeux ne se mettent pas tous à manger des figues, c'est que ces malheureux n'aiment pas les remèdes qui ne font pas de mal s'ils ne peuvent pas faire de bien.

C'est égal de quoi pourrait-on parler, au prochain Congrès, si la petite recette du *Journal des Débats*, a, d'ici là, triomphé de la tuberculose ?

CHRONIQUE

LE PAYSAN RUSSE

La Révolution dans laquelle se débat à cette heure la Russie, comme un colosse convulsé par une de ces crises devenues inévitables jusque dans ses fibres les plus infimes, est l'œuvre de la classe intellectuelle et de la classe ouvrière des villes. Des journaux ont bien annoncé de temps à autre des révoltes rurales, mais ces petits soulèvements sont demeurés à l'état d'exceptions. Le paysan russe semble assister étonné, hébété et impuissant à cette tourmente qui sévit sur son pays, menaçant de tout déraciner. De tous les sujets du tsar, il paraît bien être celui qui appelle le moins vivement le règne de la Liberté !

Nous ne savons pas grand chose du paysan russe, du « moujik », de son caractère, de ses mœurs et de son existence. Ce que nous en connaissons, nous l'avons appris principalement dans les œuvres de écrivains russes absolument comme le lecteur russe peut apprendre à connaître le paysan français dans les romans d'un George Sand, d'un Zola ou d'un Le Roy. Nous saurons donc quelque chose du « moujik » grâce aux renseignements d'auteurs épars que nous pourrions recueillir dans quelques livres de Tolstoï, de Tchekhov, de Tourgueneff, de Korolenko, de Gorky, etc., etc., de Rechetnikov, dont le livre *Ceux de Podlipnaïa* est vraiment admirable.

La loi du 19 février 1801 est une de ces bornes qui séparent la Russie moderne de cette Russie à peine encore sortie de la barbarie, aux mœurs plutôt asiatiques et orientales qu'européennes. Cette loi fit concéder aux paysans affranchis du servage les lots de terre occupés par leurs maisons ainsi que des terres cultivables des prairies et des forêts. Le servage avait groupé les paysans en communautés distinctes : ce sont ces communautés ou « mire » que la loi d'Alexandre II avantagea sans améliorer le sort du moujik. Cette disposition, à première vue cependant capitale, ne modifia pas, en effet, en réalité l'existence du paysan russe qui ne différa guère, pour ne pas dire pas du tout, de celui d'avant l'abolition du servage. Il demeura toujours « l'inconnu mystérieux », dont parle un des héros de Tourgueneff, l'être étrange, impenétrable, énigmatique et plein de contradictions.

Il est encore aujourd'hui ce qu'il était hier. D'une ignorance grossière, religieuse jusqu'au fanatisme, superstitieux, il est la bête de somme que l'on peut frapper et qui doit travailler sans murmure.

De plus, en Russie, les riches et les pauvres ne sont qu'en apparence solidaires. L'indigent et le paysan aussi

sentent qu'un fossé les sépare de la classe supérieure. Ce sentiment, ils ne cherchent pas à se l'expliquer, ils le subissent passivement, souvent avec crainte. Cette crainte est encore augmentée par les incessantes exigences du fisc. Le fisc! c'est l'horrible fantôme qui, sous le visage dur de l'huissier impérial, vient frapper à la porte de l'isba pour en chasser les habitants insolubles, pour en saisir et vendre leur bétail et leurs récoltes. Ainsi traqué, abandonné à lui-même, le moujik ne dispose guère plus que d'une chance pour prolonger sa vie, et il devient fatalement alors la proie des « kouaks », usuriers de village, véritable peste attachée aux malheureux qu'elle dévore.

Accablé d'impôts et de misère, le paysan russe est dans son isba pélemé avec le bétail et la volaille, sur la terre battue, rarement sur un plancher en bois. L'ameublement est des plus succincts : au milieu de l'isba, une grande table, accrochés à la muraille quelques rayons pour la vaisselle, et le long des quatre murs des bancs. De literie point. Hommes, femmes, enfants, vieillards, malades, couchent à terre, sur la paille ou sur les bancs. Ils vivent dans la saleté, la promiscuité, l'obscurité, les épidémies qui déciment l'enfance. Ils se nourrissent de sarrasin, de pommes de terre, de choux, d'oignons, de gruau à l'huile, surtout de pain de seigle. Ils boivent le kwass, le thé étant déjà un indice d'aisance.

Quant à l'eau-de-vie, le moujik n'en consomme que les jours de fêtes, mais alors il s'enivre volontairement. On ne saurait, du reste, lui faire un crime de s'adonner à l'ivresse, puisque le malheureux n'a pas d'autres distractions en dehors du sermon et de la contemplation des saintes images. Si on l'instruisait, si on l'occupait, il ne passerait pas son temps à boire à dormir. Le paysan russe manque seulement de travail, d'activité et d'enseignement. C'est son asservissement aux traditions qui en fait ce grand enfant crédule, superstitieux, inculte et résigné que nous présentent les écrivains slaves. La paresse et l'ivrognerie ne sont pas la cause, mais l'effet de sa misère physique et morale. Tout comme un autre, il est accessible à la pitié, à la solidarité et alors que son éducation actuelle développe uniquement ses mauvais instincts, un autre système d'éducation pourrait aussi bien cultiver ses bons.

Et je conclurai avec Lucien Descazes : « Evidemment, 75 millions d'hommes, abrutis par des siècles de servage et de foi aveugle, ne se retourneront pas comme un champ envahi par de mauvaises herbes... Mais tout de même avec de la patience, de la bonne volonté et des exemples, on ne doit pas désespérer de finir par faire croire à la justice ceux qui croient encore au diable. »

Pierre SAHUC.

INFORMATIONS

Clôture de la session

La session paraît pouvoir être close par décret, soit à la fin de la présente semaine, soit dans les premiers jours de la semaine prochaine. Trois projets doivent être nécessairement votés avant la séparation : les douzièmes provisoires, la convention commerciale franco-russe et le projet de loi destiné à modifier le tarif des douanes en ce qui concerne les produits suisses.

On sait que la discussion des interpellations de politique extérieure a été jointe à la discussion des douzièmes provisoires.

La question du haut commandement

M. Gervais vient de présenter un amendement tendant à réduire de 2,700 francs le chapitre 6 du budget de la guerre. M. Gervais, en proposant cette réduction, a pour but, à titre indicatif, de supprimer, à partir de juillet 1906, les frais afférents à l'état-major particulier du généralissime, pour fixer la question de la modification de cette fonction. Celle-ci, en effet, se confond avec l'emploi de vice-président du conseil supérieur de la guerre. M. Gervais estime qu'il y a lieu, à l'occasion de cette réduction, d'examiner le problème du haut commandement.

Au Vatican

Voici quelques détails sur les intentions que l'on attribue au Vatican, en ce qui concerne la séparation.

Les dix-sept sièges épiscopaux vacants recevront très prochainement leurs titulaires. Immédiatement ensuite aura lieu une assemblée générale de l'épiscopat français.

Le Vatican n'a pas encore désigné son représentant au sein de cette réunion. Malgré le silence persévérant que Pie X a gardé jusqu'à cette heure, on a des raisons de croire que le pape nommera le cardinal Richard, archevêque de Paris, aidé de secrétaires choisis d'accord avec Rome.

Cette assemblée adhèrera à la manifestation que le pape tient prête à

l'endroit de la séparation. Elle sera, de plus, investie du mandat de promulguer devant le peuple de France le nouveau régime ecclésiastique.

Les incidents franco-vénézuéliens

Une dépêche de Washington au *New-York* assure que la situation franco-vénézuélienne s'est encore aggravée et qu'on annonçait aujourd'hui de bonne source que le gouvernement français ne tarderait guère maintenant à avoir recours à l'emploi de mesures coercitives contre le Venezuela, si M. Castro continuait à se montrer aussi obstiné.

La flotte française est à la Martinique, prête à se porter sur les côtes vénézuéliennes dès que le gouvernement le jugera bon.

M. Jusserand, ambassadeur de France, s'est rendu aujourd'hui au ministère des affaires étrangères où il s'est longuement entretenu avec M. Root de la situation franco-vénézuélienne.

Selon un autre télégramme que publient quelques journaux new-yorkais, si la France n'est pas encore intervenue pour protéger ses intérêts au Venezuela, c'est simplement dans le but de ne rien faire qui puisse empêcher ou embarrasser le règlement des difficultés américano-vénézuéliennes.

Le dernier chanoine honoraire de Saint-Jean-de-Latran

Le Chapitre de Saint-Jean-de-Latran, après la signature de la loi sur la séparation des Eglises et de l'Etat par M. Loubet, a déclaré ce dernier déchu de sa dignité de chanoine honoraire de cette basilique. Cette décision sera transmise au président de la République, qui aura été ainsi le dernier titulaire de cette dignité.

Celle-ci avait été conférée à Henri IV en remerciements du don d'une abbaye dont les revenus dépassaient 40.000 fr.

Inutile d'ajouter que M. Loubet acceptera sans chagrin la nouvelle de cette déchéance.

Un nouveau scan-ale au Congo français

On lit dans le *Temps* : « D'après des renseignements qui viennent de nous parvenir, un sergent d'infanterie coloniale, nommé L..., viendrait d'être, dans le haut Congo, déferé à un conseil de guerre. »

Envoyé dans la haute Sangha pour percevoir l'impôt en nature, il aurait, d'après l'accusation, fait arrêter et mettre à mort sans jugement régulier, sur les indications d'un agent commercial, trois ou quatre indigènes qui avaient refusé ou omis d'acquiescer à la taxe. Un des indigènes exécutés aurait ensuite été mangé, à quelques pas de la case où il résidait, par la troupe de miliciens qu'il commandait. »

Petites Nouvelles

Samedi matin à 10 heures, ont eu lieu à Paris les obsèques civiles de l'écrivain célèbre M. Paul Meurice. Il était né le 17 février 1817.

Une grève s'est déclarée aux usines de matières tannantes et colorantes Cornil, près de Tulle.

Le pape vient de recevoir de Guillaume II une lettre lui annonçant une visite très prochaine.

Depuis 2 jours Londres est plongée dans l'obscurité la plus complète, par suite d'un brouillard intense. Le gaz est allumé dans la ville, nuit et jour.

Le procès Jaluzot fixé d'abord au 28 décembre, est renvoyé, sur la demande de l'avocat, à une date ultérieure.

Les journaux publient une lettre que le prince Victor vient d'adresser à M. Legrand, député de la Manche, et dans laquelle il proteste contre la rupture du Concordat que la France et l'Eglise ne tarderont pas, dit-il, à regretter.

REVUE DE LA PRESSE

De M. Rouanet dans *l'Humanité* au sujet du scrutin public :

Bien insensés les membres de la droite et du centre qui applaudissent avec ferveur les résultats de ce scrutin ; ils prétendent insouciant, le peu de conscience qui restait dans l'âme de leurs complices, en même temps qu'ils soulignent leur trahison. J'ai vu plus d'un transfuge, et non des moindres, blémir à ces applaudissements qui sonnaient à leurs oreilles comme un glas. C'est que ces huit voix de majorité obtenues hier par M. Doumer constituent une défaite morale, profonde, irréparable pour la faction qui se flattait d'atteindre ses fins en cheminant jusqu'au dernier jour sous le couvert du scrutin secret. Peu importe que des rectifications de vote viennent réduire encore cette majorité, même que le redressement des tricheries doit la faction est

coutumière la transforme en une minorité usurpatrice, convaincue d'avoir triomphé par le dol. M. Doumer garderait-il les huit voix de majorité accusées au pointage, une réduction aussi considérable survenue dans la majorité qui le porta au fauteuil de la Chambre est le prélude de sa déroute finale au scrutin présidentiel — même secret — sur lequel il comptait pour passer du Palais-Bourbon à l'Elysée.

De la Dépêche :

La coalition des 286 droitières, centristes et dissidents, formée contre la motion Gouzy, c'est la Boulange qui recommence et contre laquelle, d'un bout à l'autre du pays, doit s'insurger l'opinion républicaine. La Boulange aussi, avait à sa disposition un certain nombre de républicains, considérés jusqu'alors comme indéfectibles : elle avait Laguerre, Henri Rochefort et tant d'autres. La Boulange d'aujourd'hui a MM. Millerand, Compayré, Charles Bos et Noulens à son service, sans compter Georges Leygues, qui se hâte de passer une fois de plus à l'ennemi.

La Boulange d'aujourd'hui subira le sort de l'autre.

Revue de la presse locale

Du Quercinois :

Le « Quercinois », à la conscience d'avoir combattu l'œuvre des sectaires dans la mesure de ses moyens et il a prouvé, de façon décisive, que la séparation n'est pas voulue du pays. Dans ces masses, auxquelles nous nous sommes adressés, masses convaincues par notre parole claire et loyale, il restera la conséquence qu'un grand attentat vient d'être commis, le regret de n'avoir pu l'empêcher, la volonté d'obtenir justice.

Après la défaite, voilà l'espérance de la victoire future. Cessons donc de récriminer contre la loi. L'heure n'est plus aux controverses ; elle est à l'action.

Une loi a été faite qui spolie les divers cultes, de leur liberté et de leurs biens ; il faut la défaire.

Elle a été votée par des élus qui n'en ayant pas reçu mandat, ont ainsi trahi les intérêts de la République, autant que ceux de la religion ; il faut remplacer ces élus.

Nous avons encore quelques mois devant nous pour préparer les élections, délai bien court, mais suffisant, si nous ne perdons pas en tâtonnements, une minute de notre temps, ni en divisions une parcelle de nos forces.

Surtout, ne croyons pas que tout est perdu, quand tout peut être sauvé.

CAHORS

VOTE DE NOS DÉPUTÉS

LE SCRUTIN PUBLIC A LA CHAMBRE

Dans sa séance du 12 décembre, la Chambre a été appelée à se prononcer sur une proposition de M. Gouzy, ainsi conçue :

« La Chambre, résolue à substituer le scrutin public au scrutin secret pour l'élection de son bureau, compte sur le Gouvernement pour ne pas user de son droit de clôture avant qu'il ait été statué sur le rapport de la commission du règlement. »

Les votes de nos députés sur cette question, ont été :

Pour : M. Vival.

Contre : MM. REY et Lachize.

La Chambre a rejeté cette motion par 286 voix contre 280.

La majorité se compose de toute la droite, du centre et de quelques républicains dissidents, et dans cette majorité hétérogène nous relevons naturellement les noms de MM. Rey et Lachize.

Le député de Cahors n'a pas cru devoir se mêler à ces députés qui, comme l'a dit M. Gouzy à la tribune du Parlement, ont eu le souci de leur dignité et ont affirmé que « cacher son bulletin aux électeurs n'était pas un geste bien crâne ».

Quant à M. Vival, nous le félicitons pour son attitude si républicaine... à Paris.

Radical à Paris, soutien des cléricaux à Figeac, quelle étrange attitude ?

LOUIS BONNET.

Les Elections consulaires

Ainsi que les années précédentes, les élections consulaires qui ont eu lieu dimanche n'ont pas donné un brillant résultat.

Sur 1580 électeurs, près de 1000 se sont abstenus, manifestant une fois de plus leur indifférence pour cette institution cependant très utile qu'est le tribunal de commerce.

On a essayé de justifier ce nombre considérable d'abstentions qui se produisent tous les ans à chaque élection consulaire.

Nous ne pensons que les motifs allégués, tels ceux par exemple qui sont d'ordre personnel puissent avoir une valeur quelconque.

Le motif réel est dans le système de votation lui-même, car il faut bien reconnaître que ce système est par trop défectueux.

Les électeurs sont tenus de se rendre au chef-lieu de canton s'ils veulent participer à ces élections ; or, comme tous sont commerçants ayant boutique, ils se soucient peu d'interrompre leurs affaires, de parcourir plusieurs kilomètres à pied sur des routes qui en cette saison ne sont pas des plus agréables.

Ce qui prouve que cette raison est peut-être la seule qui justifie les abstentions si nombreuses constatées dans les scrutins consulaires, c'est que dans presque tous les départements la moyenne des votants varie entre le quart et le tiers des inscrits. Dans l'arrondissement de Cahors, cette moyenne est atteinte tous les ans ; cette année elle n'est guère plus supérieure.

Mais il n'en serait certainement pas ainsi si le système de votation était mieux compris.

L. B.

Conseil Municipal

Le conseil municipal se réunira le dimanche 17 décembre courant, à 10 heures précises du matin.

Ordre du Jour :

Aliénée Gaillard Julie. — Mode de paiement.

Demande des professeurs du Lycée Gambetta.

Demande de la Fédération des travailleurs et Bourse du travail.

Proposition au sujet des octrois.

Hospice de Cahors. — Proposition de M. Darquier.

Rapport des commissions.

Enseignement Primaire

Par arrêté Préfectoral M. Rigaud, répétiteur au collège de St-Gaudens, est nommé délégué à l'école primaire supérieure de St-Céré, en remplacement de M. Nairabèze, précédemment nommé à l'école normale d'Aurillac.

Perception

M. Delfrey, percepteur de Bédier, appelé à la perception de Génis (Dordogne) et non installé, est maintenu, sur sa demande, à Bédier.

Syndicat Agricole du Lot

Le Syndicat agricole du Lot se réunira samedi prochain 16 décembre, à 2 h. 1/2 du soir, dans une des salles de la Mairie.

Ordre du jour :

Lecture du procès-verbal ; Rapport du secrétaire général ;

Compte rendu du trésorier (année 1905) ; Approbation ministérielle de la Caisse de retraites (La mutuelle quercinoise) ; Communications diverses.

Elections consulaires

Voici le résultat complémentaire des élections consulaires :

Castelnau : Inscrits, 85 ; votants, 45. MM. Galaup, 45 ; Bruel, 45 ; Paubert, 45.

Catus : Inscrits, 121 ; votants, 24. MM. Galaup, 23 ; Bruel, 24 ; Paubert, 23.

Cazals : Inscrits, 78 ; pas de bureau formé.

Launès : inscrits 96, pas de bureau formé.

Montcuq : inscrits, 125, votants 42. MM. Galaup, 42, Bruel, 42, Paubert, 42.

St-Géry : inscrits, 61, votants 36. MM. Galaup, 36, Bruel, 34, Paubert 34.

MM. Galaup ayant obtenu 578 voix, Bruel, 570 et Paubert, 566 sont déclarés élus.

1520 électeurs étaient inscrits : il y a eu 583 votants.

Orchestre Symphonique

Le premier concert de l'année, offert aux membres honoraires, aura lieu le lundi 18 décembre 1905, dans la salle du théâtre de Cahors, avec le gracieux concours de Mlle Marcelle Demougeot, soprano, de l'Opéra ; MM. Gaston Dubois, ténor, de l'Opéra ; Gilly, baryton, de l'Opéra ; Alfred Casella, pianiste virtuose, premier prix du Conservatoire de Paris ; Philippe Gaubert, flûtiste de l'Opéra, deuxième chef d'orchestre de la société des Concerts du Conservatoire de Paris, grand prix de Rome.

Voici le programme de cette soirée :

Première partie. — 1. Ouverture des Noces de Figaro (Mozart), par l'Orchestre. — 2. Air du Roi de Lahore (Masse-net), par M. Gilly. — 3. a) Gavotte variée (Händel) ; b) Le Coucou (Daquin) ; c) Sonate (Scarlatti), par M. Alfred Casella. — 4. a) Air de ballet (Xavier Leroux) ; b) Scherzo (Widor), par M. Philippe Gaubert. — 5. Air du Freyschutz (Weber), par Mlle Marcelle Demougeot. — 6. Andante et final de la sonate appassionata (Beethoven), par M. Alfred Casella. — 7. Air de Roméo et Juliette (Ch. Gounod), par M. Gaston Dubois.

Deuxième partie. — 1. L'Arlesienne, suite d'orchestre (C. Bizet), par l'Orchestre ; Poème berceur. — 2. b) Pour l'Absent (Ph. Gaubert) ; 3. Contemplation, par Mlle Marcelle Demougeot. — 4. a) Nocturne (Alfred Casella) ; b) Scherzo (Alfred Casella), par M. Ph. Gaubert et l'auteur. — 5. a) Plaintive tourterelle (Ph. Gaubert) ; 2. Poème de Mai, par M. Gaston Dubois. — 6. Cantabile et presto (G. Enesco), par M. Philippe Gaubert. — 7. a) Réveil (Ph. Gaubert) ; b) Noël (Ph. Gaubert), par M. Gilly.

Maia, scène lyrique, poème de Fernand Beissier, d'après le Spahi de Pierre Loti, musique de Philippe Gaubert. La location est ouverte au théâtre.

Récolte des Vins

L'Officiel publie, d'après le relevé des rapports transmis par les professeurs départementaux d'agriculture, l'évaluation de la récolte des vins en 1905.

Pour le département du Lot, cette évaluation est la suivante :

Surfaces cultivées : 22.550 hectares ; quantités récoltées (vins ordinaires) : 274.850 hectolitres.

En 1904, l'évaluation avait été : Surfaces cultivées : 21.807 hectares. Quantités récoltées : 251.850 hectolitres, soit une augmentation en 1905 de 43.000 hectolitres sur l'année 1904.

COUR D'ASSISES DU LOT

Audience du 12 décembre 1905 (suite)

AFFAIRE DESPAGES ET GRANDOU

Meurtre et vol qualifié

Après l'audition des témoins l'audience est suspendue pendant un quart d'heure. La salle est envahie par une foule compacte ; de nombreuses dames font leur entrée et trouvent péniblement à installer des sièges que la Cour fait mettre à leur disposition.

On se presse, on s'entasse et l'on s'étouffe.

Le Réquisitoire

Dès la reprise de l'audience, le ministère public a la parole. M. Villotte, procureur de la République est chargé de parler dans cette affaire.

Son réquisitoire est bref, concis et d'une fermeté qui n'échappe à personne.

Il flétrit le crime odieux et lâche commis par les deux accusés assassinant leur victime, s'acharnant sur elle pour lui voler 35 francs ! Il représente Grandou et Despages tel qu'on les connaît à Martel : dangereux, redoutés et capables de tous les méfaits. « C'est le châtimement suprême que je vous demande, dit-il, il n'y a aucune place ici pour des circonstances atténuantes ; il faudrait que la peine de mort fut rayée de nos Codes pour ne pas la prononcer aujourd'hui. »

Plaidoirie de M^e Lacaze

La parole est ensuite donnée à M^e Lacaze, défenseur de Grandou. L'auditoire écoute dans le plus profond silence et avec curiosité ; on est impatient d'entendre les avocats dont la tâche apparaît écrasante à tout le monde.

Dans un exorde impressionnant où il rappelle en termes élevés, le beau rôle des défenseurs à la Cour d'assises, M^e Lacaze reproche à l'avocat général de n'avoir fait aucune part aux sentiments d'humanité et de pitié, de n'avoir pas étudié l'état moral des accusés, leur détresse et leur misère.

Il représente Grandou dégénéré au point de vue physique, privé de toute direction morale, alcoolique, sans volonté, subissant l'influence de Despages, incapable de diriger sa vie et de raisonner ses actes. Privé de son compagnon, il n'a pas tardé à avouer le crime ; on doit lui en tenir compte !

Va-t-on envoyer à l'échafaud un être dont la responsabilité est si limitée ?

Le distingué défenseur s'élève contre cette idée et termine sa brillante plaidoirie en adressant aux jurés, en termes d'une haute éloquence, une supplication que la mère de Grandou a placée, dit-il, dans sa bouche.

Cette plaidoirie très habile, émaillée de souvenirs, de traits piquants, prononcée d'une voix bien timbrée et avec des accents de réelle éloquence, produit sur le jury et sur le public une profonde impression.

Plaidoirie de M^e Besse

M^e Besse se lève pour défendre Despages. Il fait, à son tour, les plus grands efforts pour atténuer les charges qui pèsent sur son client. C'est Grandou, dit-il, qui a eu l'idée d'assassiner Laville, c'est Grandou qui a donné le premier coup, le coup mortel.

Et voici maintenant le portrait de Despages très bien tracé : élevé dans un milieu où tous les vices s'étaient à ses yeux, il a glissé sur la pente du crime.

Dans une péroraison pathétique, le défenseur supplie, lui aussi, les jurés de rendre un verdict de justice ; il leur demande avec chaleur d'accorder les circonstances atténuantes et de repousser les circonstances aggravantes.

Les débats sont clos et le jury se retire pour délibérer ; il est 5 h. 15.

Le verdict

Après une délibération de 25 minutes, le jury rentre en séance rapportant un verdict affirmatif sur toutes les questions, mais accordant aux deux accusés le bénéfice des circonstances atténuantes.

La condamnation

La cour condamne Grandou et Despages à la peine des travaux forcés à perpétuité.

Les deux condamnés ont accueilli le verdict et la condamnation sans la moindre émotion, et après s'être entretenus quelques instants avec leurs avocats, ils sont reconduits à la maison d'arrêt.

Nos DÉPÊCHES

Télégrammes reçus hier :

Paris 13 déc. 12 h. 22 s.

En Turquie

L'incident international avec la Turquie est complètement réglé ; les navires se préparent à quitter les eaux turques.

En Russie

Le gouvernement a rejeté la proposition tendant à la création d'une Assemblée Constituante qui examinerait la question du suffrage universel.

A Moscou

Une vive agitation règne à Moscou : l'on redoute une révolte militaire.

La grève générale a éclaté de nouveau à Varsovie.

Télégrammes reçus aujourd'hui :

Paris, 14 décembre 12 h. 23 s.

Le voyage d'Alphonse XIII

Un télégramme de Madrid dément que le roi d'Espagne doive venir en France fin décembre.

En Russie

Une dépêche de Saint-Petersbourg via Eydtkhunen dit que la situation en Russie est très grave. Le gouvernement songerait à reculer la date de la convocation de la Douma.

Krachs financiers

A la suite des événements, plusieurs banques et maisons de commerce de Saint-Petersbourg et de Moscou ont déposé leur bilan. Le passif s'élevait à plusieurs millions de roubles.

AGENCE FOURNIER.

Arrondissement de Cahors

Castelnau

Foires. — Vu le succès des foires du dernier jeudi du mois, inaugurées l'année dernière, la Commission des commerçants de Castelnau a l'honneur de prévenir le public qu'elle a pris toutes les mesures pour leur réussite.

Elle rappelle aux marchands et propriétaires l'importance des foires d'hiver (octobre, novembre, décembre, janvier, février et mars).

Le succès de ces foires est assuré. Pour la commission des commerçants :

Le Maire,
MAZELIÉ.

Cazals

Adjudication. — Les droits de place aux halles et marchés seront donnés à l'adjudication le dimanche 24 décembre courant, à deux heures du soir, à la mairie de ce lieu.

Montcuq

Grand théâtre Renard. — Sont-ils heureux dans le drame, les membres de cette troupe ! — Oui, mon cher ami, ils le sont et là comme ailleurs on trouve des personnages d'aptitudes différentes. Parmi eux il en est, comme Madame Louis Renard, qui semblent nés uniquement pour pleurer sur la scène, faire pleurer les autres et gagner ainsi facilement la sympathie d'un public attendri. Elle appartient à la catégorie de ceux qui savent sentir ce qu'ils disent, en un mot, qui savent interpréter heureusement les rôles dramatiques qui leur sont décernés. C'est ce qu'il ne nous est plus permis de mettre en doute après avoir vu Madame Renard dans « A la grâce de Dieu ». Chez elle la vérité de l'expression est ce qui met le plus en évidence son talent d'actrice.

Cependant depuis son arrivée à Montcuq, on s'entretenait en de bons termes du théâtre Renard : aussi de toutes les bourgades avoisinantes, de tous les villages, jusqu'au plus petit hameau, est-on venu dimanche dernier pour applaudir le grand drame de la « Passion ». Il n'est pas une paroisse qui n'ait fourni son contingent de spectateurs. Plus de cinq cents personnes se pressaient sous la halle pour voir se dérouler devant leurs yeux le touchant spectacle de l'agonie du Christ. Quelle affluente ! et pourtant quel silence !... au lever du rideau tout l'auditoire semblait être dans l'anxieuse impatience de contempler l'auteur des miracles. Tous nos éloges reviennent en premier lieu et de droit à l'excellent acteur M. Bouquet, qui sut admirablement bien imiter le Christ et par la douceur de sa voix et de son caractère, et par les traits de physionomie qu'il sut emprunter en la circonstance. Monsieur Louis Renard, l'éminent comédien excella toutefois à interpréter le rôle de Judas... quelle mine de traître ! et, soit dit sans l'offenser, quel regard trompeur. Oh oui, M. Louis Renard a les aptitudes heureuses qui lui méritent si souvent les applaudissements de l'auditoire. Si la brièveté de ce compte rendu ne me permet pas de parler aussi longuement des autres personnages, je puis du moins affirmer que tous, sans exception, furent heureux dans l'interprétation de leur rôle. Caïphe (M. Renard), la femme de Pilate (Mme Louis Renard), Marie Magdeleine (Mme Bouquet) St Jean (Mme Lamarque), Véronique (Mme H. Renard), tous les héros de cette pièce furent excellentement personnifiés. Qu'il nous soit donc permis de solliciter de cette aimable troupe qu'elle prolonge jusqu'au nouvel an son séjour à Montcuq ; nous serons heureux de pouvoir lui adresser alors nos meilleurs vœux de bonheur.

Moi. G.

Saint-Géry

M. Lafage, chef de station à St-Géry, est nommé en avancement.

La population, tout entière, regrettera vivement le départ de cet excellent employé, qui au cours de son séjour au milieu d'elle avait su mériter l'estime et la sympathie de tous.

Nous lui adressons nos sincères félicitations et à son successeur nos meilleurs souhaits de bienvenue.

Arrondissement de Figeac

Brethenoux

Hangar effondré. — Un hangar appartenant à M. Peseyre, entrepreneur des travaux du tramway, dont la toiture n'était pas achevée, s'est entièrement démolé.

Les dégâts sont purement matériels.

Cejarc

Subvention. — Par décision de M. le ministre des beaux-arts, une subvention de 100 francs vient d'être accordée à notre excellente Société musicale l'Alliance Cajarcoise.

Exposition Internationale de Marseille. — C'est avec le plus grand plaisir que nous avons appris le brillant succès remporté à l'Exposition Internationale de Marseille, par M. Bar, industriel à Cajarc.

La manufacture française de chapeaux de paille, dont il est directeur et propriétaire, vient d'obtenir un grand prix,

c'est-à-dire la récompense la plus élevée que puisse obtenir un exposant.

Pour son début, M. Bar fait un coup de maître et nous lui adressons nos meilleures félicitations.

Eclairage électrique. — Nous avions espéré que la question d'éclairage par l'électricité et la distribution d'énergie électrique serait discutée à bref délai par notre conseil municipal.

Le public s'impatiente et se demande où vient ce retard.

Nous recevons une correspondance relative encore à l'école des filles ; nous avons, croyons-nous, tout dit sur cette question pour nous dispenser d'y revenir à nouveau.

Foire. — Notre foire du 10 décembre a été très importante à cause du beau temps. Voici les cours qui ont été pratiqués :

Œufs, de 1 fr. 10 à 1 fr. 15 la douzaine.

Volailles, de 50 à 60 centimes le demi-kilo.

Halles : Blé de 17 à 18 fr. ; avoine, de 13 à 14 fr. l'hect. ; cerneaux, de 9 fr. 50 à 10 fr. 25 les cinquante.

Foirail : Bœufs, de 31 à 33 fr. ; vaches, pour la boucherie, de 29 à 31 fr. les 50 kilos ; porcs gras, de 40 à 42 fr. le quintal ; porcelets, de 18 à 25 fr. pièce, suivant grosseur et âge.

Salvagnac-Cajarc

Accident d'automobile. — Un accident d'automobile s'est produit à Salvagnac-Cajarc, sur la route nationale de Gaillac Cajarc à Montauban. Le baron Gérard, âgé de vingt-trois ans, fils du député du Calvados, s'est fracturé la mâchoire ; son état est peu grave. Le mécanicien a reçu de légères blessures.

Figeac

Arrestation. — Le gendarmier vient de conduire à la maison d'arrêt de notre ville le nommé Guillaume Drigon, surpris en flagrant délit de vol de deux parapluies chez M. Coldefy, horloger et marchand de parapluies à Lacapelle-Marival.

Théâtre municipal. — Dimanche prochain 17 décembre, la tournée du Nouveau-Théâtre donnera sur notre scène trois grands succès dans une soirée. Une seule représentation de l'*Etincelle*, comédie d'Edouard Pailleron ; *Un Tigre du Bengale*, comédie-bouffe, et *L'Ami de la maison*, comédie de Pierre Veber, grand succès du théâtre des Capucines, avec le concours de Mlle Dickson, du Nouveau-Théâtre ; Mlle Gardenal du Châtelet ; M. de Lavareille, de l'Odéon ; M. Derval des Variétés ; M. Théod. des Mathurins.

Les amateurs de Théâtre s'empres- sèrent certainement de voir ce grand succès parisien.

Imprudence. — Lundi dernier, Mme M..., ménagère, rue Ortabadial, ayant laissé seul pendant quelques instants son jeune bébé, celui-ci tomba dans le foyer de la cheminée et se brûla profondément au cou, au bras et à la jambe gauche.

Elle arriva assez tôt pour éviter un malheur irréparable.

La vie de l'enfant n'est pas, heureusement, en danger.

Tribunal correctionnel. — Audience du 9 décembre :

Au début de l'audience, le tribunal prononce plusieurs condamnations à 16 et 50 fr. d'amende pour délits de chasse sans permis ou avec engin prohibé.

Les affaires suivantes son ensuite appelées : Augustin Martignac, de Cornac, est condamné par défaut à un mois de prison pour coups et blessures.

Stanislas Montin, 51 ans, de Gagnac 25 fr. d'amende (loi Bérenger) pour contumace à la police des inhumations.

Le tribunal confirme ensuite le mandat de dépôt contre le nommé Nicolas Bizo 54 ans, tanneur, de Paris, poursuivi pour vagabondage.

St-Cirgues et Laurettes

Une pétition. — Il y a trois semaines, une demande reproduite dans nos colonnes fut adressée à M. le Directeur des Postes dans le but d'obtenir l'° le passage du courrier par Laurettes et St-Cirgues, 2° une distribution plus rapide des correspondances venant de Paris.

On nous assure que notre réclamation est unanimement approuvée et que les hommes politiques de notre région ont pris à cœur de la faire aboutir.

De son côté, M. le Directeur départemental des Postes, par une lettre en date du 4 décembre, fait savoir à l'un des signataires de la pétition, que la réforme en question ne peut être utilement examinée que si la demande lui en est faite par les deux conseils municipaux intéressés.

La réponse de M. le Directeur des Postes a été communiquée à M. le maire de St-Cirgues et à M. le maire de Laurettes.

Saint-Céré

Sainte-Barbe. — La compagnie de nos sapeurs-pompiers fête dimanche dernier la Sainte-Barbe. A dix heures du matin la petite troupe, drapeau, batterie et clairon en tête a fait un tour de ville et notre population, curieuse entre toutes, a pu des croisées ou sur le seuil des portes assister à ce défilé du plus pittoresque effet. Le soleil du reste avait

voulu être de la partie et ses rayons, dont nous étions déshabités depuis longtemps, se jouèrent, glissèrent ou se réfléchirent joyeusement sur les casques polis. Et à les voir passer ainsi nos bons petits sapeurs-pompiers on se sentait entraîné à son tour par l'élan qui les pressait irrésistible ! On ne pouvait s'empêcher d'admirer leur démarche dégagée et martiale. Vraiment on eût dit que ce petit bataillon allait gaiement... au feu ! Il n'en était rien, car il se disloqua devant l'hôtel-de-ville.

Un banquet fut servi à midi chez M. Corn. M. Murat, notre sympathique maire et M. Doucet, notre dévoué adjoint y assistaient. Au dessert, il adressèrent à la société des pompiers quelques mots qui furent vivement applaudis. Puis l'on se sépara en se donnant rendez-vous pour l'année prochaine !

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Etat-civil du mois de novembre. — Naissances : Julie Marie Louise, rue de l'Épinglier ; Jean Marie-Gabriel Calès, au Châtelat ; Jean-Firmin Codomié, rue du Château ; Pierre-Paul Anfrère, boulevard de la Sous-Préfecture ; Edmond Cabanel, au Brulat ; Antonin-Ferdinand Mazet, rue Puits de Roques ; Madeleine Barry, rue de l'Épinglier.

Mariages : Joseph Lhermine, cordonnier, de Gourdon, et Marie Chabert, veuve Tapie, couturière de Gourdon ; Elie Jean Vialard, ajusteur-mécanicien de Gourdon, et Gabrielle Ségalat, tailleur, de Gourdon.

Décès : Hippolyte-Raymond-Victor Deviers, avenue Gambetta Jean Boudou, cultivateur, 69 ans, de Coupiac ; Léonie Constant, sans profession, 28 ans, de Notre-Dame-des-Neiges ; Etienne Boudoire, cultivateur 74 ans, à Boucheloule ; Raymond-Pierre Lacaze 3 mois boulevard de la Sous-Préfecture ; Sarah-Louise Singlande, 22 ans, à Labastidette ; Georges Maronneau, journalier, 36 ans, rue Calmon ; Jeanne Favory, sans profession, 79 ans, veuve Vayssières, à Labio ; Urbain Laval, sans profession, 76 ans, à l'hospice.

Labastide-Murat

Foire. — Favorisée par un temps splendide, notre foire a été fort belle. Aussi, sur tous les foirails s'est-il traité beaucoup d'affaires.

Mercuriales à la halle ; Blé, 13 fr. 50 à 14 fr. ; maïs, 7 fr. 75 à 8 fr. ; avoine, 6 fr. 25 à 6 fr. 50. Le tout les 80 litres.

Foies gras, 2 fr. 50 à 2 fr. 75 la livre ; lièvres, 4 fr. 50 à 5 fr. pièce ; poulets, 50 c. à 60 c. la livre.

Œufs 1 fr. 05 la douzaine.

Souillac

Fanfare municipale. — Lundi soir à huit heures, une partie des membres de l'ancienne Société musicale s'étaient réunis à la mairie dans le but de reconstituer la fanfare municipale avec une nouvelle direction.

M. Thibault, ancien soliste de la garde républicaine, s'étant présenté comme directeur et ses conditions étant acceptables, il a été décidé de lui écrire immédiatement pour qu'il vienne prendre la direction de la Société le plus tôt possible.

A cette réunion, il a été procédé à la formation du bureau. Ont été nommés : Président d'honneur, M. Edouard Bergerol ; président, M. Emile Bayles, adjoint ; vice-président, M. Louis Carvarrot ; trésorier, M. Ernest Bergerol ; secrétaire, M. Lautier, membres, MM. Charles Vallé, Delsol, Bourges, Toulzac, Tronche, Entraygues, Boujyou, Faugère, Roque.

Les preuves accumulées depuis 24 ans et l'efficacité surprenante obtenue dans les cas de **constipation, maladies d'estomac, manque d'appétit, etc.**, ont fait des Pilules Suisses le remède favori du public, 1 fr. 50 la boîte de 50 Pilules.

Chez nos voisins

Lot-et-Garonne

Fumel

Réponse à une troisième attaque

Ne voulant pas nous arrêter, aux insinuations malveillantes que du haut de sa chaire, M. le curé de Fumel s'est cru en droit d'adresser dimanche dernier et pour la troisième fois, à la libre-pensée, il nous suffira tout en restant dans la limite de l'honnête discussion de réfuter ses principaux arguments.

Après avoir lu notre dernier article paru dans le *Journal du Lot*, M. Béreud reconnaît de bonne grâce, que dans la libre-pensée il existe une élite ; mais il s'écrie aussitôt : « Si cette élite est capable de se diriger dans la vie, il n'en est pas de même pour la masse inerte, et seule la morale de l'église peut sauver cette masse. »

Nous trouvons étonnant que M. le curé n'ait pas saisi toute la beauté de notre morale, qu'il nous semblait avoir suffisamment exposée dans notre dernier article ; mais puisqu'il en est ainsi, nous allons préciser et comparer les deux morales.

La morale de l'église est contenue dans ces trois mots : obéissance, respect, et crainte. Et le merveilleux dans cette morale c'est qu'il n'est plus besoin de faire effort pour la comprendre ; il suffit de répéter les mots qu'on vous présente La foi et non la raison, voilà l'instrument de l'église ; ce seul point admis tout devient lumière pour le croyant, il n'a plus besoin de rechercher sa voie car il est conduit.

Pourvu qu'il prononce à l'heure marquée, des paroles déterminées, pourvu qu'il accomplisse les rites prescrits, sa vie simplifiée, facilitée, s'achemine par des routes heureuses vers les félicités de l'éternité.

Quant aux manèges de simple moralité, qui interviennent dans les cours de son existence, nous voyons chaque jour que c'est la moindre affaire. La confession, les prières, les jeûnes, les pénitences, pourvoient à son salut, car toute la hiérarchie sacrée a reçu le pouvoir de pardonner ses fautes.

Il n'est donc pas étonnant, qu'à cette morale, la libre-pensée en oppose une plus rationnelle.

Obéissance, respect et crainte nous dit l'église ; nous répondons :

La libre-pensée subordonne l'obéissance à l'examen des ordres donnés, nous ne voulons pas qu'elle soit aveugle, et nous revendiquons le droit de révolte contre l'absurde et l'arbitraire. Quant au respect nous ne l'accordons pas sur commande, car il doit s'adresser uniquement à ce qui est véritablement respectable. Les situations, si hautes soient elles, n'obtiennent notre respect qu'autant que leurs origines et ceux qui les détiennent seront purs ; nous ne respectons pas la fortune considérée comme puissance, mais nous saluerons l'homme fortuné dont le caractère et le cœur mériteront notre estime.

Enfin nous repoussons la crainte comme moyen de moralisation parce qu'au contraire nous considérons que la crainte est immorale.

La crainte n'est pour ceux qui la préconisent qu'un moyen de domination ; en effet s'il s'agit de la revendication d'une liberté ou d'un droit, elle paralyse l'être et le maintient à la merci de ses oppresseurs ; s'il s'agit de l'assistance que les hommes se doivent entre eux, elle avilit l'action qu'elle provoque, car le bien doit être fait par devoir et non par crainte d'un gendarme ou d'un diable.

Aimer son semblable n'est-ce pas s'interdire de lui nuire sous quelque forme que ce soit, respecter ses droits, sa personne et sa liberté ? Voilà en un mot toute notre morale.

M. Bireaud dit au cours de sa péroraison que les propagandistes de la libre-pensée en répandant leurs idées commettent un crime social : à cela nous répondons : La libre-pensée est morale mais son rôle est également social.

En combattant les préjugés, elle combat les privilèges et tous les abus que ces privilèges ont créés. Au fatalisme de la religion, qui dit qu'il faut qu'il y ait des prédestinés et des déshérités, elle répond énergiquement : Non, au nom de l'égalité, au nom de la justice.

Cette théorie n'a été imaginée que pour faire des résignés.

Non ! il n'est pas indispensable qu'il y ait des riches pour faire l'aumône aux pauvres, car dans une société bien faite il ne doit pas y avoir de pauvres, et pour ceux qui sont tombés sur la route vaincus par le sort, la charité doit être remplacée par la solidarité.

Non, M. le curé, au nom de la dignité humaine nous ne voulons plus de résignés, nous demandons au contraire, à tous les hommes, de la volonté, de l'énergie, du courage pour atteindre icibas le bonheur auquel ils ont tous également droit.

Ah ! Monsieur Béreud, sachez donc qu'en préconisant ces idées nous ne commettons pas un crime social, et nous disons au contraire que ce sont les propagandistes du Syllabus qui se rendent coupables de ce crime, puisque le Syllabus déclare que la liberté de conscience est un délire, et qu'il est impossible à l'église de se réconcilier avec le progrès, avec la civilisation moderne. Un tel système n'est-il pas le vrai « crime social » ?

Sachez donc M. le curé, que la supériorité de notre cause réside dans ce fait. C'est qu'elle fera par la tolérance, ce que l'église n'a pas pu faire par son autorité inflexible.

La Ste-Barbe et la Ste-Cécile. — Dimanche notre ville était en fête : les pompiers célébraient la Ste-Barbe, la Société de secours mutuels s'était réunie en assemblée générale annuelle, et la fanfare fêtait la Ste-Cécile.

Une animation extraordinaire régnait dans les rues, toute la population de Fumel assistait à la revue des pompiers, puis accompagnant nos braves sapeurs qui défilent crânement au son d'un pas redoublé très bien enlevé par la Fanfare.

A 4 heures la Fanfare donna un splendide concert à la satisfaction du public qui se pressait sur l'Esplanade.

Dans la soirée, sapeurs et musicien se réunissaient en un banquet fraternel à l'hôtel Francis où un menu exquis fut servi.

A l'issue du banquet un bal très animé eut lieu salle Delbalot. Belle fête.

« Voir aux annonces, les ventes de terre à bon marché en Algérie »

Chronique agricole

LES VINS D'ALGÉRIE

Au moment où l'on discute les prix de la récolte de l'année, nous croyons intéressant de donner aux viticulteurs un aperçu très résumé, mais très exact du rendement des vignobles algériens en 1905. Disons immédiatement que si la qualité est au moins égale à celle des vins algériens de 1904, la quantité est moindre.

Nos viticulteurs du continent n'auront donc aucune appréhension justifiée de voir le marché encombré.

Commençons par le département d'Alger. Là, la récolte y fut inférieure d'un bon cinquième et le stock de celle de 1904 est complètement épuisé.

Dans le département d'Oran la qualité est partout bonne et excellentement excellente dans certains vignobles. On peut évaluer la production de l'oranaise comme suit :

La région d'Oran donnerait environ 1.200.000 hectolitres dont 1.100.000 de rouge et 100.000 de blanc.

La région de Mascara aurait produit 180.000 hectolitres, dont 160.000 de rouge et 20.000 de blanc.

Ces chiffres scrupuleusement exacts rassureront, nous l'espérons, nos viticulteurs. Nous n'avons pas eu d'autre but en les publiant.

LA TISANE AMÉRICAINE DES SHAKERS

GUÉRIT TOUJOURS
**LA CONSTIPATION,
LA DYSPÉPSIE
ET LES DÉSORDRES DU FOIE ET
DES REINS.**

En vente dans toutes les pharmacies.
Demandez à M. Oscar Fanyau, pharmacien à Lille, qui a introduit en France la Tisane Américaine des Shakers, une brochure gratuite sur les maladies et le moyen de les guérir.

Bibliographie

VIENT DE PARAITRE

Le Tour de France. Tome premier (1904-1905). 1 vol. in-folio de 425 pages, illustré de 1450 photographies et dessins inédits, d'après nature, tirés sur beau papier glacé dans la texte et hors texte. Prix relié : 20 fr. — Paris, H. Le Soudier.

Ce premier volume d'un périodique de luxe qui jouit déjà de la faveur des touristes, donne la description, largement et brillamment illustrée, des villes les plus curieuses et des monuments intéressants, dont notre pays est si riche.

Les articles et notices sont signés des noms les plus connus ; qu'il nous suffise de citer ceux de Paul Adam, Ardonin-Dumazet, Boyer d'Agén, Beauchamp, Ch. Géniaux Huysmans, E.-A. Martel, Léon Claretie, commandant Koenig, André Theuriot, Emile Seleyne, Robert de Souza, Henri Spont, etc., etc.

Une table alphabétique des articles et notices de même qu'un index géographique des noms de lieux et curiosités géographiques, cités dans le volume, font de cet ouvrage une sorte de guide illustré à travers notre pays dont il détaille la beauté des paysages et des monuments. Son grand format et le nombre des illustrations en font ainsi un livre de luxe et de salon qui peut convenir comme cadeau d'étrennes.

Le « TOUR DE FRANCE »

GUIDE DU TOURISTE EN FRANCE ET DANS LES PAYS DE LANGUE FRANÇAISE

Le *Tour de France* termine son troisième semestre par un numéro de Noël qui, entre toutes les publications illustrées de luxe que la fin de l'année voit paraître, occupe certainement le tout premier rang. Jamais revue n'avait présenté sous une forme aussi artistique un résumé aussi heureux de ses tendances, de la mission qu'elle s'est donnée. C'est toute la France, en effet, qui défile sous les yeux du lecteur dans les pages de ce numéro exceptionnel, auquel ont collaboré MM. René Bazin et François Coppée, de l'Académie Française ; Mme Juliette Adam, MM. Léon Claretie, Boyer d'Agén et les collaborateurs habitués du *Tour de France*. C'est toute la France, du Nord au Midi et de l'Est à l'Ouest, que nous montrent ces 400 illustrations, ces douze planches hors texte en couleurs, encartées dans autant de notices aussi finement écrites que délicieusement idéées ; c'est la France encore que résumons sous un autre aspect ces six belles reproductions en gravure des plus curieuses coiffes de province, pour lesquelles on a écrit aussi une notice spéciale pleine d'intérêt.

Un volume in-4° raisin pesant 1200 grammes, avec 112 pages de texte, 400 gravures et 18 planches hors texte, tel est le numéro de Noël du *Tour de France*. Il sera en vente partout le 20 décembre, et coûtera trois francs.

Où plutôt il ne coûtera rien, car cet incomparable fascicule, servi gratuitement aux anciens abonnés, sera offert à tout abonné nouveau pour 1906.

Et qui, donc, en 1906, ne sera pas abonné au *Tour de France* ?

Dépositaire : M. Girma, libraire boulevard Gambetta, à Cahors (Lot).

Le Globe Trotter

Le plus grand et le plus beau journal des voyages, aventures, explorations, etc. — Le n° 15 centimes. Abonnement d'un an, 8 fr. — Rédaction-administration : 4, rue de la Villière, Paris. Sommaire du 14 Décembre 1905.

Livrée aux faves, Paul Wallé. — Une fortune qui tombe du ciel. — Le « Globe Trotter » à travers le monde : Entremets express. La puissance du vent. Un singe à lunettes. Mordu par une hêtre, G. T. — L'Exploration fantastique du Dr Bergamy, (suite), illustrations de Holeywinski, Paul de Samant. — Un Robinson moderniste, Pierre de Kadoré. — La vie chinoise, Villetard de Laguerrie. — Un village de

Tziganes chez les turcs F. Hausser. — Circonstance atténuante, A. Maybon. — Odyssée d'un déserteur (suite), illustrations de Lœvy, E. Istvie. — Les aventures d'Hercule Harji, (suite), illustrations de Tofani, Eugène Sté. — Curiosités naturelles. Une plante qui dure un siècle. Un poisson transparent. Encore un insecte feuille. — La vie mondiale. Cyclistes aveugles.

Nos Concours. Concours N° 202. (La tournée du facteur). Soixante prix. Solution du concours N° 193 (Eclipse et astrotologie). Lauréats. M. Sphinx.

Bulletin Financier

Le marché a été aujourd'hui très ferme et animé sauf en ce qui concerne le compartiment russe qui demeure toujours très faible.

La Rente française particulièrement bien tenue après avoir atteint un moment le pair sur des achats effectués en vue du coupon clôture à 99,95.

Les établissements de crédit sont sans grand changement ; la Banque de Paris à 1425 ; le Crédit Lyonnais à 1071.

Nos grands chemins sont en progrès ; le Nord à 1840 ; l'Orléans à 1479 ; l'Ouest à 900.

Le Suez accente son avance à 4345. Les Rentes étrangères sont sans grands changements ; l'Extérieure en légère avance à 92,97 ainsi que le Portugais à 69,87 ; le Serbe passe à 82,35 et le Turc se maintient à 91,07 — Banque Ottomane, 600.

Fonds Russes irréguliers : Consolidé à 80,80 ; 3/0/0 1891 à 67,60 et 1896 à 66,75.

Le Rio est très demandé sur une nouvelle hausse du cuivre à 1896.

Sur le marché officiel l'action Bearer est très soutenue à 840.

La société du raisin de Corinthe est recherchée à 283. Cette société estime qu'en monopolisant le commerce du raisin de Corinthe, il lui sera possible d'en élever les prix qu'une forte surproduction a avilis ; elle se propose d'utiliser industriellement l'excédent de la production en le transformant en alcool ou autres produits vinicoles.

M. FRANÇOIS CABRIDENS

24, BOULEVARD GAMBETTA

CAHORS

a l'honneur d'informer la nombreuse clientèle de Monsieur **ROZIERES**, qu'il vient de prendre la succession de M. Sarroy et qu'on trouvera chez lui, comme autrefois :

La Pâtisserie fine et de bon goût, la Confection de premier choix et les Chocolats des meilleurs marques.

7^e RÉGIMENT D'INFANTERIE

Commission des Ordinaires

Adjudication pour l'enlèvement des balayures, du 16 janvier au 31 décembre 1906, le jeudi 4 janvier 1906 à 2 heures de l'après-midi.

Délai d'inscription le 30 décembre 1905.

LE POISSON VIT TRÈS BIEN

(dit certain livre scientifique) dans l'eau chaude, la température de celle-ci pouvant même s'élever jusqu'à 70 degrés ; cependant, pour s'échapper tout à leur aise, les poissons préfèrent encore, et de beaucoup, l'eau fraîche. Il faut même à certains de l'eau extrêmement froide, comme c'est le cas pour la morue qui, nulle part au monde, n'aurait un aussi complet développement que dans les eaux glacées de la côte norvégienne et plus particulièrement dans les parages de Lofoten. C'est d'ailleurs son existence dans un tel milieu et, surtout, la nourriture toute spéciale qu'elle y trouve qui font de l'huile extraite de son foie un produit d'incomparable pureté et de valeur médicinale inestimable ; aussi ne se sert-on que de cette huile, et de celle-là seule, pour fabriquer l'Emulsion Scott.

Il est donc aisé de comprendre pourquoi M. Sautez, de Saint-Priest-la-Pugne, trouva l'Emulsion Scott d'une si prodigieuse efficacité, pourquoi l'Emulsion Scott guérit son garçonnnet qui, après la rougeole, souffrait d'abcès et de bronchite et, de dédicat qu'il était, en fit un enfant sain et robuste. Et, certainement, si vous avez des enfants, la lettre de M. Sautez vous intéressera, la lire de bon cœur.

Chemin de fer d'Orléans

Cartes individuelles et de famille

DONNANT DROIT

à la délivrance des Billets à demi-tarif

Les Compagnies de Chemin de fer délivrent actuellement moyennant le paiement préalable de certaines sommes fixées par le tarif, des cartes donnant le droit de voyager à moitié prix, soit sur toute l'étendue des réseaux Français, soit sur trois de ces réseaux, soit enfin sur un seul réseau. L'usage de ces cartes à demi-tarif s'est beaucoup développé ces dernières années; elles sont très appréciées par les personnes ayant à effectuer de fréquents voyages. Celles-ci peuvent, en effet, moyennant le paiement préalable d'une somme relativement modique, voyager ensuite à demi-tarif, et, tout compte fait, elles se trouvent ainsi bénéficier d'une réduction de prix d'autant plus forte qu'elles effectuent un parcours kilométrique plus élevé pendant la période de validité de leur carte.

En vue d'augmenter ces facilités, et d'en faire bénéficier les personnes ayant à faire de fréquents voyages dans une région déterminée, la Compagnie d'Orléans vient de soumettre à l'Administration Supérieure la proposition de créer sur son réseau des Cartes individuelles et de famille, valables six mois ou un an et donnant droit de circuler à 1/2 tarif non plus sur toute l'étendue, mais seulement sur une fraction du réseau déterminée par le voyageur lui-même suivant ses convenances.

Le prix de la carte varie naturellement selon l'étendue de la zone sur laquelle elle

est valable, conformément aux indications du tableau ci-après :

ZONES DE	CARTES INDIVIDUELLES d'un an			CARTES INDIVIDUELLES de six mois		
	1 ^{re} classe	2 ^e classe	3 ^e classe	1 ^{re} classe	2 ^e classe	3 ^e classe
0 à 300 kilom.	100	60	40	50	30	20
300 à 600	140	85	55	70	40	25
600 à 1.000	180	110	70	90	50	30
au delà de 1.000 kilom. et réseau entier...	240	140	90	120	65	40

Les cartes délivrées aux membres d'une famille (femme, mari ou enfants) comportent sur ces prix des réductions de 20 à 50 0/0 suivant le nombre de personnes. Elles permettent d'ailleurs aux membres de la famille d'en faire usage isolément.

Cette amélioration qui permettra à de nombreuses catégories de personnes (fonctionnaires, commerçants, industriels, voyageurs de commerce, propriétaires, chasseurs, etc...) de réaliser sous une forme

très pratique d'importantes économies de frais de voyage, sera certainement très appréciée du Public.

FÊTES

de Noël 1905 et du Premier de l'An 1906

Extension de la durée de validité des billets Aller et Retour

A l'occasion des Fêtes de Noël 1905 et du Premier de l'An 1906, les billets Aller et Retour, à prix réduits, qui auront été délivrés aux prix et conditions des tarifs spéciaux G. V. n° 2 et G. V. n° 102, du Samedi 23 Décembre au Dimanche 7 Janvier inclus, seront valables pour le retour jusqu'au dernier train du Lundi 8 Janvier.

Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par les tarifs précités lorsqu'elle expirera après le 8 Janvier.

La Compagnie d'Orléans a organisé dans le grand hall de la gare de Paris-Quai-d'Orsay une Exposition permanente d'environ 1.600 vues artistiques (peintures, eaux-fortes, lithographies, photographies), représentant les sites, monuments et villes des régions desservies par son réseau.

Assurances tous risques demande Dir. dép. et agents généraux. Fort. com. Ec. Progrès Mutuel, 2, rue Childebert, Lyon.

LA QUATE THERMOGÈNE
combat merveilleusement
LES
Rhumes, Rhumatismes, Maux de gorge, Lumbagos, Torticolis, points de côté, Névralgies, T^{tes} pharm., la boîte 4.50. — Notice dans la boîte.

MANDELLI, CAHORS
En face la Mairie
HORLOGER, BIJOUTIER JOAILLER
CORBEILLES DE MARIAGE
Fantaisie. — Articles de Religion
ACHAT ET ÉCHANGE DE DIAMANTS ET DE MATIÈRES OR ET ARGENT
Réparation et gravure
Seul représentant de l'OMÉGA
Seul représentant de l'ORFÈVRE CHRISTOFLE

TERRES À BON MARCHÉ

(2^e VENTE)

Dans le but de renforcer le peuplement français le Gouvernement Général de l'Algérie, met en vente à des prix modérés et payables en dix ans sans intérêt, en accordant en outre une prime à la résidence et à l'exploitation personnelle qui peut aller jusqu'à remise des trois derniers huitièmes du prix de vente.

123 propriétés de 11 à 200 hectares, réparties dans les trois départements.

La vente commencera le 26 décembre à Alger, le 3 janvier à Oran, le 15 janvier à Constantine. Elle sera faite à prix fixe (de 15 à 250 francs l'hectare), et à bureau ouvert, c'est-à-dire au premier demandeur, remplissant les conditions, qui se présentera en personne ou par mandataire.

Sur les 471 propriétés comprises dans la première vente, il reste à vendre 20 propriétés.

Renseignements, notices et plans à la Direction de l'Agriculture à Alger, à l'Office d'Algérie à Paris (Palais-Royal), ou dans les préfectures d'Algérie.

L. MAURY
Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris
Lauréat de l'École Dentaire de France
Successeur de BAKER
75, Boulevard Gambetta
Maison Bouysson, (de 9 à 5 heures)
Travail parfait et entièrement garanti
Le propriétaire gérant: A. COUÉSLANT

BOURGET DENTISTE

9 - RUE DU LYCÉE - 9

SEULE MAISON À CAHORS POUVANT avoir un Dentier dans la même journée

Tous les travaux sont garantis sur facture

Deux ans de crédit sans payer plus cher qu'ailleurs

GRANDE BAISSÉ DE PRIX

A. WILCKEN

CHIRURGIEN-DENTISTE
DIPLOMÉ

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS

DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA ET DE L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.

69, BOULEVARD GAMBETTA

EN FACE LE CAFÉ TIVOLI

M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS

IL GARANTIT SON TRAVAIL

ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR LUI-MÊME

F. BUILLETON DU « Journal du Lot » 18

LE MILLIONNAIRE

ET

LE BALAYEUR DE RUES

par W. HERCHENBACH

IX

Le vol est consommé

La loi anglaise protège le citoyen dans sa demeure; sa maison est comme une forteresse où on ne peut entrer; les policemen durent donc se contenter de laisser une garde devant la porte pour prendre l'accusé dès qu'il sortirait.

Aussitôt que les policemen furent partis pour la rue des fripiers, Robertson et Bill allèrent à la maison de Saltershall. Voyant qu'il ne pouvait avoir que peu d'agents de police, Clifton avait préféré les envoyer autre part, comptant sur ses domestiques pour l'aider chez lui. Mais personne ne vint leur ouvrir la porte, malgré les appels réitérés; cela dura quelques minutes. Enfin le portier de la maison de côté mit sa tête à la fenêtre et cria:

— Il n'y a personne chez monsieur Robertson.

— Mais où est donc mon personnel ?

— Pardon, Monsieur, je ne vous avais pas reconnu, répondit le concierge, je ne sais où sont les autres, mais John est venu me prendre pour boire avec lui un pot d'ale; je n'ai pu le suivre, il doit être à la Couronne d'or.

— Bill courut aussitôt à l'auberge et revint peu de minutes après avec John dont la tête n'était pas très sûre.

— John, demanda M. Robertson, où sont donc les autres ?

— Monsieur devrait le savoir mieux que John, lui répondit celui-ci en bégayant, car c'est bien Monsieur qui a écrit que nous devions tous partir immédiatement pour Windsor. Quoique vous ayez dit tout le monde, je suis resté à Londres parce que vous m'avez toujours recommandé de ne pas quitter ma place.

— Partis ! s'écria Robertson sans écouter la longue explication du portier plus qu'à moitié ivre; que faire ? nous n'avons pas de monde pour nous aider !

— Entrons toujours, monsieur ! dit Bill.

— As-tu assez de courage ?

— Moi ? certes, monsieur ? surtout quand il s'agit de vous.

— Eh bien, John, va et cherche un policeman, tu le feras entrer par la fenêtre car je refermerai la porte.

— Bien, monsieur, répondit celui-ci qui était un peu revenu à lui.

Le négociant entra, monta en toute hâte à son cabinet de travail d'où il revint avec une paire de pistolets pour Bill et une pour lui; prenant ensuite une lumière, ils descendirent à la cave.

Le premier coup d'œil les convainquit que le vol avait déjà eu lieu: un trou béant se trouvait au milieu de la cave, et il leur semblait entendre rouler un tonneau dans le lointain; mais la cave était vide. Bill courut vers l'ouverture, il vit encore quelques tonneaux dans les égoûts éclairés par une lanterne.

Robertson était hors de lui. Il voulait s'élaner dans ces profondeurs pour savoir ce qu'il pourrait de sa fortune, mais Bill le retint.

— Vous perdez tout de cette façon monsieur. Aussitôt que les coquins auront vent que nous connaissons leur vol, ils se sauveront pas les égoûts, qu'ils connaissent mieux que nous les rues de Londres, tandis que nous nous y perdons. De plus, ils sont assez scélérats pour nous tuer, s'ils s'aperçoivent que nous ne sommes que deux.

— Y a-t-il un autre moyen, Bill ? Moi je n'en vois pas.

— Si, il y en a un autre; seulement il vous faut de la confiance dans mon courage et mon honnêteté. Toute la fortune vous sera rendue.

— Parle vite.

— Vous ne le attendez pas à cette distance, et qui sait s'ils n'ont pas de complices qui viendraient à leur secours ? En ce cas tout serait perdu.

Les deux voleurs s'éloignèrent de nouveau.

— Vite, monsieur, dit alors Bill, décidez-vous, il ne nous reste que le temps nécessaire pour descendre le tonneau et m'y mettre.

— Je ne peux pas, répondit Robertson

— Voyez, il y a là un tonneau vide, dans ce coin, nous allons le rouler auprès des autres, je vais me mettre dedans et vous le fermerez. Je resterai de cette façon dans les environs du trésor et je trouverai bien un moyen de vous le faire rendre.

— Non, monsieur, je saurai me tirer d'affaire, je vous assure, vous obtiendrez pendant ce temps l'ordre que pas un bateau ne puisse passer la Tamise sans être visité.

On entendait des pas dans le lointain.

— Voilà les voleurs, dit Bill en soufflant la lumière qui aurait pu trahir leur présence, taisez-vous.

C'étaient en effet le fripier et Sampson qui revenaient prendre deux autres tonneaux. Clifton voulut faire feu sur eux, mais Bill le retint.

— Vous ne les attendez pas à cette distance, et qui sait s'ils n'ont pas de complices qui viendraient à leur secours ? En ce cas tout serait perdu.

Les deux voleurs s'éloignèrent de nouveau.

— Vite, monsieur, dit alors Bill, décidez-vous, il ne nous reste que le temps nécessaire pour descendre le tonneau et m'y mettre.

— Je ne peux pas, répondit Robertson

— Voyez, il y a là un tonneau vide, dans ce coin, nous allons le rouler auprès des autres, je vais me mettre dedans et vous le fermerez. Je resterai de cette façon dans les environs du trésor et je trouverai bien un moyen de vous le faire rendre.

— Non, monsieur, je saurai me tirer d'affaire, je vous assure, vous obtiendrez pendant ce temps l'ordre que pas un bateau ne puisse passer la Tamise sans être visité.

On entendait des pas dans le lointain.

— Voilà les voleurs, dit Bill en soufflant la lumière qui aurait pu trahir leur présence, taisez-vous.

C'étaient en effet le fripier et Sampson qui revenaient prendre deux autres tonneaux. Clifton voulut faire feu sur eux, mais Bill le retint.

— Vous ne les attendez pas à cette distance, et qui sait s'ils n'ont pas de complices qui viendraient à leur secours ? En ce cas tout serait perdu.

Les deux voleurs s'éloignèrent de nouveau.

— Vite, monsieur, dit alors Bill, décidez-vous, il ne nous reste que le temps nécessaire pour descendre le tonneau et m'y mettre.

— Je ne peux pas, répondit Robertson

— Voyez, il y a là un tonneau vide, dans ce coin, nous allons le rouler auprès des autres, je vais me mettre dedans et vous le fermerez. Je resterai de cette façon dans les environs du trésor et je trouverai bien un moyen de vous le faire rendre.

— Non, monsieur, je saurai me tirer d'affaire, je vous assure, vous obtiendrez pendant ce temps l'ordre que pas un bateau ne puisse passer la Tamise sans être visité.

On entendait des pas dans le lointain.

— Voilà les voleurs, dit Bill en soufflant la lumière qui aurait pu trahir leur présence, taisez-vous.

C'étaient en effet le fripier et Sampson qui revenaient prendre deux autres tonneaux. Clifton voulut faire feu sur eux, mais Bill le retint.

— Vous ne les attendez pas à cette distance, et qui sait s'ils n'ont pas de complices qui viendraient à leur secours ? En ce cas tout serait perdu.

Les deux voleurs s'éloignèrent de nouveau.

— Vite, monsieur, dit alors Bill, décidez-vous, il ne nous reste que le temps nécessaire pour descendre le tonneau et m'y mettre.

— Je ne peux pas, répondit Robertson

— Voyez, il y a là un tonneau vide, dans ce coin, nous allons le rouler auprès des autres, je vais me mettre dedans et vous le fermerez. Je resterai de cette façon dans les environs du trésor et je trouverai bien un moyen de vous le faire rendre.

— Non, monsieur, je saurai me tirer d'affaire, je vous assure, vous obtiendrez pendant ce temps l'ordre que pas un bateau ne puisse passer la Tamise sans être visité.

On entendait des pas dans le lointain.

— Voilà les voleurs, dit Bill en soufflant la lumière qui aurait pu trahir leur présence, taisez-vous.

C'étaient en effet le fripier et Sampson qui revenaient prendre deux autres tonneaux. Clifton voulut faire feu sur eux, mais Bill le retint.

— Vous ne les attendez pas à cette distance, et qui sait s'ils n'ont pas de complices qui viendraient à leur secours ? En ce cas tout serait perdu.

Les deux voleurs s'éloignèrent de nouveau.

— Vite, monsieur, dit alors Bill, décidez-vous, il ne nous reste que le temps nécessaire pour descendre le tonneau et m'y mettre.

— Je ne peux pas, répondit Robertson

— Voyez, il y a là un tonneau vide, dans ce coin, nous allons le rouler auprès des autres, je vais me mettre dedans et vous le fermerez. Je resterai de cette façon dans les environs du trésor et je trouverai bien un moyen de vous le faire rendre.

— Non, monsieur, je saurai me tirer d'affaire, je vous assure, vous obtiendrez pendant ce temps l'ordre que pas un bateau ne puisse passer la Tamise sans être visité.

On entendait des pas dans le lointain.

— Voilà les voleurs, dit Bill en soufflant la lumière qui aurait pu trahir leur présence, taisez-vous.

C'étaient en effet le fripier et Sampson qui revenaient prendre deux autres tonneaux. Clifton voulut faire feu sur eux, mais Bill le retint.

— Vous ne les attendez pas à cette distance, et qui sait s'ils n'ont pas de complices qui viendraient à leur secours ? En ce cas tout serait perdu.

Les deux voleurs s'éloignèrent de nouveau.

— Vite, monsieur, dit alors Bill, décidez-vous, il ne nous reste que le temps nécessaire pour descendre le tonneau et m'y mettre.

— Je ne peux pas, répondit Robertson

— Vous ne le attendez pas à cette distance, et qui sait s'ils n'ont pas de complices qui viendraient à leur secours ? En ce cas tout serait perdu.

Les deux voleurs s'éloignèrent de nouveau.

— Vite, monsieur, dit alors Bill, décidez-vous, il ne nous reste que le temps nécessaire pour descendre le tonneau et m'y mettre.

— Je ne peux pas, répondit Robertson

— Voyez, il y a là un tonneau vide, dans ce coin, nous allons le rouler auprès des autres, je vais me mettre dedans et vous le fermerez. Je resterai de cette façon dans les environs du trésor et je trouverai bien un moyen de vous le faire rendre.

— Non, monsieur, je saurai me tirer d'affaire, je vous assure, vous obtiendrez pendant ce temps l'ordre que pas un bateau ne puisse passer la Tamise sans être visité.

On entendait des pas dans le lointain.

— Voilà les voleurs, dit Bill en soufflant la lumière qui aurait pu trahir leur présence, taisez-vous.

C'étaient en effet le fripier et Sampson qui revenaient prendre deux autres tonneaux. Clifton voulut faire feu sur eux, mais Bill le retint.

— Vous ne les attendez pas à cette distance, et qui sait s'ils n'ont pas de complices qui viendraient à leur secours ? En ce cas tout serait perdu.

Les deux voleurs s'éloignèrent de nouveau.

— Vite, monsieur, dit alors Bill, décidez-vous, il ne nous reste que le temps nécessaire pour descendre le tonneau et m'y mettre.

— Je ne peux pas, répondit Robertson

— Voyez, il y a là un tonneau vide, dans ce coin, nous allons le rouler auprès des autres, je vais me mettre dedans et vous le fermerez. Je resterai de cette façon dans les environs du trésor et je trouverai bien un moyen de vous le faire rendre.

— Non, monsieur, je saurai me tirer d'affaire, je vous assure, vous obtiendrez pendant ce temps l'ordre que pas un bateau ne puisse passer la Tamise sans être visité.

On entendait des pas dans le lointain.

— Voilà les voleurs, dit Bill en soufflant la lumière qui aurait pu trahir leur présence, taisez-vous.

C'étaient en effet le fripier et Sampson qui revenaient prendre deux autres tonneaux. Clifton voulut faire feu sur eux, mais Bill le retint.

— Vous ne les attendez pas à cette distance, et qui sait s'ils n'ont pas de complices qui viendraient à leur secours ? En ce cas tout serait perdu.

Les deux voleurs s'éloignèrent de nouveau.

— Vite, monsieur, dit alors Bill, décidez-vous, il ne nous reste que le temps nécessaire pour descendre le tonneau et m'y mettre.

— Je ne peux pas, répondit Robertson

— Voyez, il y a là un tonneau vide, dans ce coin, nous allons le rouler auprès des autres, je vais me mettre dedans et vous le fermerez. Je resterai de cette façon dans les environs du trésor et je trouverai bien un moyen de vous le faire rendre.

— Non, monsieur, je saurai me tirer d'affaire, je vous assure, vous obtiendrez pendant ce temps l'ordre que pas un bateau ne puisse passer la Tamise sans être visité.

On entendait des pas dans le lointain.

— Voilà les voleurs, dit Bill en soufflant la lumière qui aurait pu trahir leur présence, taisez-vous.

C'étaient en effet le fripier et Sampson qui revenaient prendre deux autres tonneaux. Clifton voulut faire feu sur eux, mais Bill le retint.

— Vous ne les attendez pas à cette distance, et qui sait s'ils n'ont pas de complices qui viendraient à leur secours ? En ce cas tout serait perdu.

Les deux voleurs s'éloignèrent de nouveau.

— Vite, monsieur, dit alors Bill, décidez-vous, il ne nous reste que le temps nécessaire pour descendre le tonneau et m'y mettre.

— Je ne peux pas, répondit Robertson

— Voyez, il y a là un tonneau vide, dans ce coin, nous allons le rouler auprès des autres, je vais me mettre dedans et vous le fermerez. Je resterai de cette façon dans les environs du trésor et je trouverai bien un moyen de vous le faire rendre.

— Non, monsieur, je saurai me tirer d'affaire, je vous assure, vous obtiendrez pendant ce temps l'ordre que pas un bateau ne puisse passer la Tamise sans être visité.

On entendait des pas dans le lointain.

— Voilà les voleurs, dit Bill en soufflant la lumière qui aurait pu trahir leur présence, taisez-vous.

C'étaient en effet le fripier et Sampson qui revenaient prendre deux autres tonneaux. Clifton voulut faire feu sur eux, mais Bill le retint.

— Vous ne les attendez pas à cette distance, et qui sait s'ils n'ont pas de complices qui viendraient à leur secours ? En ce cas tout serait perdu.

Les deux voleurs s'éloignèrent de nouveau.

— Vite, monsieur, dit alors Bill, décidez-vous, il ne nous reste que le temps nécessaire pour descendre le tonneau et m'y mettre.

— Je ne peux pas, répondit Robertson

— Voyez, il y a là un tonneau vide, dans ce coin, nous allons le rouler auprès des autres, je vais me mettre dedans et vous le fermerez. Je resterai de cette façon dans les environs du trésor et je trouverai bien un moyen de vous le faire rendre.

— Non, monsieur, je saurai me tirer d'affaire, je vous assure, vous obtiendrez pendant ce temps l'ordre que pas un bateau ne puisse passer la Tamise sans être visité.

On entendait des pas dans le lointain.

— Voilà les voleurs, dit Bill en soufflant la lumière qui aurait pu trahir leur présence, taisez-vous.

C'étaient en effet le fripier et Sampson qui revenaient prendre deux autres tonneaux. Clifton voulut faire feu sur eux, mais Bill le retint.

— Vous ne les attendez pas à cette distance, et qui sait s'ils n'ont pas de complices qui viendraient à leur secours ? En ce cas tout serait perdu.

Les deux voleurs s'éloignèrent de nouveau.

— Vite, monsieur, dit alors Bill, décidez-vous, il ne nous reste que le temps nécessaire pour descendre le tonneau et m'y mettre.

— Je ne peux pas, répondit Robertson

(SERVICE D'HIVER 1905-1906)

De Paris à Toulouse par Cahors						De Toulouse à Paris par Cahors						De Cahors à Libos													
17		5 (1)		23 (3)		35		1125		42 (4)		16 (2)		1140-1128		1132 (*)		4		122		1136		700	
DIRECT.		EXPRESS.		EXPRESS.		DIRECT.		OMNIBUS		EXPRESS		EXPRESS		OMNIBUS		DIRECT		EXPRESS		RAPIDE		OMNIBUS		OMNIBUS	
PARIS (Orsay) dép.	2																								